

Jean-Michel MIS
Député de la Loire
Membre de la
Commission des Lois

Monsieur Jean-Baptiste DJEBBARI
Ministre délégué aux Transports
Ministère de la transition écologique
246, boulevard Saint-Germain
75 007 PARIS

Réf: JMM/AT/2020/07/17

Objet : Solutions alternatives à A45

Saint-Etienne, le 17 juillet 2020

Monsieur le Ministre,

Jean-Baptiste

Ce jeudi 16 juillet, la déclaration d'utilité publique (DUP) du projet autoroutier A 45, signée il y a plus de 12 ans, est arrivée à échéance. La caducité de cette DUP enterre donc définitivement ce projet de liaison entre Saint-Etienne et Lyon, un territoire qui couvre deux métropoles regroupant 115 000 entreprises, un million d'emplois, 13 500 chercheurs et 160 000 étudiants.

Si aujourd'hui l'heure n'est plus aux polémiques stériles et contreproductives, il nous faut maintenant nous engager à mettre en place les solutions alternatives, indispensables à l'amélioration du quotidien des usagers et au développement des mobilités sur cet axe vital pour notre économie et le développement de nos territoires.

Alors qu'à l'occasion des débats, à l'Assemblée nationale sur la loi d'orientation des mobilités, Elisabeth Borne, alors ministre des transports, m'avait confirmé l'engagement financier de l'Etat à hauteur de 400 millions d'euros pour travailler au désenclavement vital de notre territoire mais aussi son engagement à venir à Saint-Etienne pour rencontrer les élus et acteurs de notre territoire, je souhaiterais que vous puissiez rapidement renouveler ces engagements pris au nom du Gouvernement.

Une rencontre avec les acteurs locaux est en effet indispensable afin que puisse avoir lieu un débat local sur les éléments de réflexion et de réponses alternatifs au projet autoroutier dorénavant caduque.

A l'heure où le Premier ministre souhaite faire des territoires le fer de lance de la relance de notre pays, mais aussi faire du dialogue, de l'écoute et du compromis les leviers de son action, cette rencontre pourrait s'inscrire dans un déplacement à votre convenance à Saint-Etienne.

Mardi, à l'Assemblée nationale, dans son discours de politique général, Jean Castex, Premier ministre, nous rappelait-il pas : « *La France, c'est celle des territoires avec leurs identités et leurs diversités. Nous devons faire confiance à la France de la proximité car c'est elle qui détient les leviers du sursaut collectif (..) Libérer les territoires, c'est libérer les énergies.* »

J'espère que ma demande saura retenir votre attention. Mon secrétariat demeure, dès lors, à la disposition de vos services pour convenir d'une date à votre convenance.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma très haute considération.

Bien à vous,



Jean Michel MIS,
Député de la Loire